



A S T ROISSY
Les Fonds de Changy
95700 ROISSY en France

Lundi 25 Octobre 2021

Poudreux et Poudreuses

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE TIR DE ROISSY et l'Union Sportive de Tir à la Cible sont heureux de vous annoncer le retour de la fameuse journée ARMES ANCIENNES-RETROUVAILLES et la CHOUCROUTE.

CONCOURS DE L'OIE

Cette manifestation aura lieu le dimanche **05 Décembre 2021** toute la journée.

Comme les années précédentes, **l'engagement inclus tous les frais de participation** à :

- un concours 50 mètres + un concours 25 mètres,
- la choucroute
- la tombola
- le vin d'honneur.

Cette journée étant prévue sur invitation, **aucun engagement sur place le jour même ne sera accepté.**

En conséquence nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint en annexe : le programme de la journée, le règlement, les conditions des concours et des bulletins d'engagement.

En raison des mesures sanitaires le **PASS SANITAIRE EST OBLIGATOIRE ou TEST de moins de 48 heures aucune exception ne sera admise (pour les tireurs comme pour les accompagnants).** Consécutivement à la construction du golf jouxtant le stand, la pratique du Ball trapp est désormais impossible.

REGLEMENT

1) ARMES ADMISES

Origines et Répliques confondues.

Les cartouches papiers sont autorisées.

Les armes utilisant des étuis métalliques, même chargés à poudre noire ne sont pas autorisées.

2) CATEGORIES

1°) 25 mètres

Pistolet ou revolver à percussion, à mèche, à silex ou rouet se chargeant à poudre noire par la bouche pour les pistolets et par l'avant du barillet pour les revolvers.

2°) 50 mètres

Toute arme d'épaule ou de poing à percussion, à silex, à mèche ou à rouet se chargeant à poudre noire par la bouche du canon ou utilisant des cartouches combustibles (type SHARPS, CHASSEPOT).

Pas de tir 25 mètres

DISTANCE	:	25 Mètres
TIR	:	A bras franc
ARMES	:	Pistolet ou revolver
SERIES	:	13 Balles selon cible
DUREE	:	30 Minutes
CLASSEMENT	:	13 Balles comptées
CIBLES	:	à découvrir sur place le jour du concours...

** Prévoir une lunette pour contrôler les impacts.**

Pas de tir 50 mètres

DISTANCE	:	50 mètres
TIR	:	A GENOUX OU DEBOUT (au choix du tireur) pour les armes d'épaule et DEBOUT à bras franc pour les armes de poing
SERIE	:	13 Balles selon cible
DUREE	:	30 Minutes
CLASSEMENT	:	13 Balles comptées
CIBLES	:	à découvrir sur place le jour du concours...

** Prévoir une lunette pour contrôler les impacts.**

NB. Si vous préférez effectuer 2 tirs à 25m ou 2 tirs à 50m ou un match sur les deux distances, merci de le préciser sur le bulletin d'inscription. Le nombre de pas de tir 50m étant limité à 9, les premiers inscrits seront prioritaires.

DIVERS

Divers jeux ludiques vous seront également proposés : prévoir des charges en conséquence

Mr DUPRE sera présent lors de notre concours de l'Oie

FRAIS D'ENGAGEMENTS

Engagement à 35 € par tireur.

1 concours armes de poing à 25 mètres (CF règlement),
1 concours armes d'épaule à 50 mètres (CF règlement),
Le repas du midi,
La tombola,
Le vin d'honneur.

Pour les accompagnateurs le coût du repas est de 20 € par personne.
Pour ceux qui désirent effectuer seulement les tirs, l'inscription sera de 20 €.
Pour les enfants de moins de douze ans le repas est gratuit.

Et pour maintenir l'ambiance les PERSONNES COSTUMEES seront très appréciées.

RECOMPENSES

Le 1er, 2eme et 3eme de chaque concours (3 classements) seront récompensés.
Une Oie, une Dinde, un Chapon, seront tirés au sort à partir des tickets tombola remis avec vos fiches planning à l'accueil.

INSCRIPTIONS

L'organisation de cette journée s'effectuant sur plan de tir, les inscriptions et le versement des droits de participation devront nous parvenir avant le **25 Novembre 2021 dernier délai.**

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA POSSIBLE LE JOUR MEME
(Que ce soit pour les tirs ou les repas)

REMISE DES PRIX

Elle aura lieu au stand vers 17 h 00 suivie d'un vin d'honneur.

5ENGAGEMENTS

HORAIRES DU PLAN DE TIR

Il n'y a pas d'horaires de séries : celles-ci débiteront à 9h00 et se succéderont dès qu'un nombre suffisant de tireurs sera prêt (20 tireurs maxi au 25m et 9 tireurs maxi au 50m).

Toutefois nous demandons aux tireurs de la région d'être présents dès 08 h 45.

Dès leur arrivée les tireurs sont invités à se présenter à l'accueil pour retirer leurs fiches de tir et les tickets repas qui leur sont destinés.

Les tickets repas des accompagnateurs seront au nom du tireur.

Afin d'éviter tout malentendu, nous vous remercions de n'employer que les bulletins d'engagement ci - joint (vous pouvez faire des photocopies).

Ils sont à retourner complétés avec le règlement des engagements à :

**Concours de l'Oie
A S T ROISSY
Les Fonds de Changy
BP 34
95700 ROISSY en France**

**(☎ : 01 34 29 06 46 le Samedi après midi)
e-mail : concursoie@gmail.com**

Date limite de réception des engagements : 25 Novembre 2021 y compris par mail car il nous faut commander le nombre de repas.

ATTENTION : Le règlement pourra se faire de différentes façons (virement et les chèques doivent être impérativement libellés à l'ordre de l 'A.S.T.ROISSY).

Merci à tous.

BULLETIN D'ENGAGEMENT (Merci d'écrire lisiblement)

Concours de l'Oie 2021

****Veuillez indiquer votre préférence :***

1x25m + 1x50m :

Ou 2x25m :

Ou 2x50m :

CLUB OU ASSOCIATION :

Nom Prénom :

N° Licence :

Adresse du tireur :

N° de téléphone :

E-mail :

Accompagnant :

Enfant de moins de douze ans :

Engagement 35 € :

Nombre de repas accompagnant : x 20€ :

Montant total du règlement joint : €

Ci - joint mon règlement à l'ordre de l'A S T ROISSY.